

MODÈLE DE POLITIQUE D'INACTIVITÉ

Rédigez votre politique

Lors de la rédaction de votre politique, assurez-vous de considérer et d'inclure chacun des éléments mis en évidence par les différentes couleurs ci-dessous (le code de couleur est le même que pour l'exemple de politique).

Question n° 4 de la fiche d'évaluation de la liste par nom – Politique d'inactivité

Votre collectivité a-t-elle rédigé une politique écrite qui **SPÉCIFIE LE NOMBRE DE JOURS** d'inactivité **À PARTIR DUQUEL LE STATUT D'UNE PERSONNE SERA CHANGÉ POUR « INACTIF »** et travaillez-vous à implanter un **PROTOCOLE POUR LOCALISER L'INDIVIDU AVANT QU'IL NE SOIT IDENTIFIÉ COMME ÉTANT INACTIF?**

Exemple de politique :

Si un ménage n'a pas de contact avec aucun des **points d'accès coordonnés, des intervenants-pivots et/ou des organismes communautaires pendant 90 jours ET qu'il n'a pas reçu de services ou été hébergé dans les refuges du SISA durant les trois derniers mois**, le ménage sera retiré de la liste des **personnes sans-abri actives et placé sur la liste inactive**. Nous révisons notre liste par nom chaque semaine et signalons les personnes qui n'ont pas été vues depuis 60 jours. Ces personnes sont signalées aux intervenants-pivots, au personnel sur le terrain et aux centres de jour pour tenter de les localiser en d'autres lieux connus, avec leurs contacts, à l'hôpital, etc.

Si un ménage inscrit sur la liste inactive contacte le système d'itinérance, incluant des travailleurs de liaison, des centres de jour et des refuges, il est déplacé de la liste inactive à la liste active et peut être référé pour un hébergement après s'être réengagé pleinement dans le système, ce qui peut impliquer de devoir réévaluer sa vulnérabilité.

Votre politique :

Si un ménage n'a pas de contact avec _____ pendant _____ jours, son statut sera changé pour « inactif » (se fait automatiquement par le SISA, dans votre feuille de calcul Excel ou est modifié manuellement?). Nous révisons notre liste par nom (chaque semaine? chaque mois?) et signalons les personnes qui n'ont pas été vues depuis ____ jours. Ces personnes sont signalées à _____ pour tenter de les localiser en d'autres lieux connus, auprès de leurs contacts, à l'hôpital, etc.

Si un ménage dont le statut est « inactif » contacte le système d'aide à l'itinérance, incluant _____, son statut sera rétabli comme « actif » (de quelle façon – automatiquement par le SISA ou manuellement?).